

Réf: Dossier N° 096940

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « LINKIN AFRICA » en abrégé « LINKIN »

Siège social Abidjan, Plateau, Boulevard Carde SIPF Face Cour  
De Justice, Lot Parcelle 224, Ilot Section CN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LINKIN AFRICA » en abrégé « LINKIN

»

Objet: Le conseil et la réalisation de tous projets sous toutes ses formes dans les domaines liés à l'aménagement d'espaces de travail, de lieux de vente, de lieux de vie, de stockage, de repos, de restauration ; l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, d'alliances ou d'associations en participation.

et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement, en totalité ou en partie, à l'objet social ou à tous objets similaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Elle peut réaliser toutes opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: Abidjan, Plateau, Boulevard Carde SIPF Face Cour  
De Justice, Lot Parcelle 224, Ilot Section CN

Dirigeant(s): M DJE-BI-DJE EMMANUEL MANNY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02032 du 11/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15570/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

